

# Appel à projets (APL) du CRDG : 12 réalisations concrètes en 2018

Dans le cadre de ses missions et de son programme d'actions 2017-2019, le Contrat de rivière Dyle-Gette reconduit chaque année son appel à projets auprès de ses partenaires. Cet APL vise à l'amélioration de la biodiversité, de la qualité de l'eau ainsi que la sensibilisation aux cours d'eau et leurs abords.

Pour l'édition 2018, c'est fin janvier que l'appel à projets a été transmis aux communes et associations partenaires du CRDG. C'est à peine un **an plus tard que 12 réalisations concrètes** ont ainsi pu être sélectionnées, financées et mises sur pied par les partenaires communaux et associatifs.

En 2018, l'appel à projets s'est élargi à d'autres partenaires « du second cercle » afin de donner une chance à d'autres associations de saisir cette opportunité, ce fût le cas de l'Incredibel Company. Après avoir aménagé un potager collectif, une spirale d'herbes aromatiques ou encore après avoir prévu une oasis de convivialité, une mare manquait au décor ....

C'est à l'intersection de Louvain-La-Neuve, de l'Axis Parc et du Parc Scientifique de Louvain-La-Neuve, dans les jardins de l'imprimerie de la CIACO que se situe « l'Oasis de convivialité » de Incredibel Company.

Ce 07 février 2019, les différents projets réalisés tout au long de l'année 2018 ont été présentés à la presse, sur le site de l'Oasis. C'était une occasion pour les journalistes de venir interviewer les porteurs de projets sur le terrain.

## D'un point de vue financier :

Concrètement, le CRDG soutient financièrement les projets à hauteur de max. 75% du coût/projet, avec un plafond de 1.000 euros max/projet.

Certaines conditions particulières viennent parfois compléter l'octroi de l'aide du CRDG (ex. : apposition du logo du CRDG sur les panneaux didactiques, collaboration avec les PCDN en place ou les associations locales, entretien du matériel acquis, remise d'un calendrier des activités prévues, ...) sans oublier un planning de procédures à respecter à la lettre.

Pour l'édition 2018, c'est un

montant total de 7000 euros qui fut accordé aux différents porteurs de projets (il en sera de même pour 2019).

Les montants octroyés ne sont pas énormes certes, mais cela est suffisant pour enclencher la dynamique d'un projet local.

Nous sommes heureux de vous faire découvrir ci-après les 12 projets locaux soutenus par le CRDG durant l'année 2018 !

**Image du PPT à venir**

## 12 projets concrets en 2018 répartis sur 4 thématiques :

### A. **Thème : Aménagements divers :**

- **1. Ottignies/Louvain-La-Neuve :** « Création et aménagement d'une mare à l'axis parc de Louvain-La-Neuve, jardin de l'imprimerie Ciaco »

Association : *Incredible Company* (responsable : *Nicolas Petit-Barreau*, coordinateur)

Collaboration avec une dizaine d'étudiants de l'UCL, en master sciences et gestion de l'environnement venus prêter main forte chaque jeudi après-midi.

Contact : [nico@incrediblecompany.bio](mailto:nico@incrediblecompany.bio) – GSM : 0472/63 88 28

Montant financé par le CRDG : 710 euros (coût global 1062 euros)

**Description :** Après les sept potagers collectifs communaux d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (dont deux ont fait l'objet de l'APL 2017) qui rassemblent à ce jour une centaine de familles autour des jardins, c'est autour des sociétés de l'axis parc de se réunir entre collègues tout en créant du lien social autour de la mare et de la permaculture.

Afin d'utiliser au mieux les ressources naturelles du lieu, un point d'eau devenait plus que nécessaire pour la biodiversité de l'Oasis. C'est ainsi qu'une mare fût creusée afin d'attirer les grenouilles, grands consommateurs de limaces et servir de point d'arrosage.

Voici les nombreuses fonctions que remplit la mare dans l'Oasis :

- **développer la biodiversité**, attirer les batraciens et favoriser leur développement, développer la faune et la flore typique d'une mare
- **abreuvoir** pour les animaux (chien, hérisson, renard, blaireau, oie,...)
- lieu de **baignade** pour les hôtes
- créer des **microclimats**, elle régule la température, crée un climat plus humide dû à l'évaporation
- irrigation des cultures, **stockage d'eau** supplémentaire
- **stockage d'énergie**, du fait que la mare se trouve dans la partie haute du terrain, l'eau peut être redistribuée par simple gravité (pompe électrique inutile). Irrigation des arbres fruitiers et des petits fruits par trop plein.
- aspect **esthétique**, embellir la vue et le lieu
- **réfléter les rayons du soleil** sur le mirador (le bâtiment en bois)
- **outil pédagogique** pour les cours de permaculture, méditation et balade pieds nus notamment
- **montrer l'exemple** à nos visiteurs pour qu'ils aient envie de créer une mare chez eux et par ce fait qu'ils développent eux aussi la biodiversité
- apporter de la quiétude au lieu par le **côté apaisant** d'une mare

**Processus :** la mare a été creusée sous les conseils de Nicolas Petit Barreau (*Incredible Company*) en collaboration avec des étudiants section master en sciences et gestion de l'environnement. C'est ainsi que chaque jeudi après-midi, ces quelques jeunes sont venus prêter main forte et approfondir leurs connaissances in situ. Pour preuve, voici le témoignage d'une étudiante "moi qui suis citadine, j'ai l'impression d'avoir appris plus en une après-midi que sur ces dernières années".

Les terres d'excavations ont servi à faire de petites collines jouxtant la mare afin d'y voir s'installer des plantes pionnières. Le CRDG a été sollicité afin de soutenir financièrement la location d'une machine, l'achat de la bâche afin d'étanchéifier le point d'eau ainsi que divers matériaux.

Cerise sur le gâteau : c'est moins de 24h après avoir rempli la mare que Nicolas observa :

- un couple de demoiselles qui la survolait longuement d'un bout à l'autre
- les participants de la formation "balade pieds-nus" ont tous profité de l'occasion
- le reflet du soleil sur le bâtiment en bois était au RDV de l'effet recherché (voir photo) :



- **2. Ville de Jodoigne :** « Aménagement des berges (pose de clôture en châtaigniers et plantations diverses) en bordure de la Grande Gette à hauteur du Moulin de Zétrud-Lumay ».

Ville de Jodoigne (responsable : Bénédicte Maréchal, éco conseillère)

Collaboration avec le SPW-DCENN, Jean-Luc Biermez (pour les travaux d'aménagements du cours d'eau) et des pêcheurs de Zétrud-Lumay (occupant les lieux avec la maison des jeunes)

Contact : [benedicte.marechal@jodoigne.be](mailto:benedicte.marechal@jodoigne.be) – Tel. : 010/81 99 93

[JeanLuc.biermez@spw.wallonie.be](mailto:JeanLuc.biermez@spw.wallonie.be) – Tel. : 010/22 54 31

Montant financé par le CRDG : 750 euros (coût global 1008 euros, pour les aménagements de berges uniquement)

**Description :** à la demande des pêcheurs de Zétrud Lumay et des gestionnaires de la salle du moulin, le service travaux de la Ville de Jodoigne ont décidé de réaménager les berges de la Grande Gette et ses abords.

Cependant, à cet endroit précis le cours d'eau semble s'envaser régulièrement par sa configuration.

Dès lors, le gestionnaire du cours d'eau (SPW-DCENN) a engagé divers travaux de réaménagements du cours et visant entre autre à :

- rétrécir du lit, renforcer les berges, réparer la vanne du bief de la fausse vieille Gette, retaluter les berges, replacer les pierres, poser des cascatelles en amont et aval du pont... Bref, des travaux gigantesques qui ont ravi les pêcheurs locaux. Ce fut une très belle collaboration entre les riverains, le gestionnaire et l'administration communale qui n'a pas tardé à sécuriser les lieux par une clôture en châtaigner et de les embellir par de nouvelles plantations. La maison des jeunes du moulin, les riverains et les pêcheurs pourront venir rêvasser en ce nouveau lieu enchanteur en bordure de la Grande Gette.

- **3. Ramillies :** « Prestation annuelle de fauche d'un pré humide et acquisition de fourches à foin pour effectuer le ramassage des produits de fauche, zone humide du Ruisseau de Grand Rosière à Gérompont », poursuite de l'APL 2017

Association : CPAS de Ramillies (responsable : Jean-Sébastien Colin, agent administratif)

Collaboration avec le Gal Culturalité Hesbaye Brabançonne et la Petite Jauce (Orp-Jauce)

Contact : [js.colin@commune-ramillies.be](mailto:js.colin@commune-ramillies.be) - Tel. : 081/43.23.66

Montant financé par le CRDG : 157 euros (coût global 220 euros)

**Description :**

La restauration du pré humide fait partie d'un projet mené à bien en 2015 dans le cadre de l'appel à projets de Biodibap'v3, biodiversité et bâtiments publics, lancé par la Wallonie.

L'objectif poursuivi par le projet Biodibap' est la réhabilitation d'une mégaphorbaie nitrophile en faveur de la faune et la flore des milieux humides via la protection d'une cariçaie, la création de mares, la restauration d'un pré de fauche, la taille de saules têtards, la plantation d'aulnes glutineux et la lutte contre la Berce du Caucase.

Le site se situe sur les rives de la Petite Gette au niveau de sa confluence avec le Ruisseau de Grand Rosière sur la localité de Gérompont.

Les zones ouvertes du site sont fauchées une fois par an en fin d'été pour que, progressivement, la diversité floristique s'accroisse et qu'un pré de fauche humide apparaisse. La fauche se fait au moyen de débroussailleuses et les produits de la fauche sont mis en tas pour fournir un refuge à la petite faune.

Cette restauration est appliquée sur 18 ares. La première fauche a débuté en automne 2015. Cette fauche serait grandement facilitée par l'aide d'une moto faucheuse à disques autotractée.

Le projet a été élaboré en 2016 par l'asbl Gal Culturalité en Hesbaye brabançonne qui en a assuré le suivi jusqu'à sa réalisation finale et continue à accompagner le CPAS de Ramillies pour garantir la pérennité des activités de gestion indispensable au maintien des milieux protégés, restaurés et créés. Le CRDG a jugé plus approprié de financer une location de faucheuse mécanique plutôt que d'investir dans une machine couteuse pour une fauche annuelle ainsi que des râteaux à foin afin de faciliter le ramassage des produits de fauche. C'est ainsi que depuis maintenant deux années consécutives cette collaboration a permis de poursuivre la fauche en collaboration avec la Petite Jauce et d'acquérir ainsi de nouveaux outils (4 fourches à foin).

## **B. Thème - Support didactique :**

- **4. Court-Saint-Etienne :** « Réalisation et placement en bordure du Ry d'Hez et de la Thyle de 4 panneaux didactiques sur la thématique du castor : son habitat, ses mœurs et la législation en vigueur ainsi que son impact sur la biodiversité ».

Association : *Le Patrimoine Stéphanois (responsable : Isabelle Lamfalussy, Présidente)*

Collaboration avec la Hulotte et la Commune de Court-Saint-Etienne pour le placement

Contact : [isabelle.lamfalussy@skynet.be](mailto:isabelle.lamfalussy@skynet.be) – GSM : 0477/77 36 83

Montant financé par le CRDG : 700 euros (coût global 946 euros).

Suite à l'impact impressionnant du castor sur le ry d'Hez et du sentier de promenade qui le longe, une bonne information à l'égard des promeneurs est nécessaire. La présence, plus ancienne, du castor sur la Thyle à proximité de la zone de rétention de crue mérite tout autant l'information du grand public.

C'est ainsi qu'en collaboration avec le patrimoine Stéphanois et le CRDG (pour le contenu, les textes et les photos), la Hulotte (pour les illustrations), la commune et le Collège Saint-Etienne (pour le placement des panneaux), ce projet fût mené à bien.

C'est aujourd'hui 4 panneaux (2 rectos/versos) qui sont installés sur la Commune de Court-Saint-Etienne.

- Le 1<sup>er</sup> panneau, en bordure du Ry d'Hez, a été mis en place par le Collège Saint-Etienne, dans le cadre de l'atelier « Mais qu'est-ce qu'on attend », qui invite les élèves à partir à la découverte de la nature qui les entoure ainsi que des initiatives locales qui participent à la restauration ou la préservation de la qualité de l'environnement et de la biodiversité, tout en cultivant la solidarité.

Ce sont 8 élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du secondaire avec l'aide de leurs 2 professeurs qui ont aidé au placement.

Ils ont pu ainsi découvrir un coin inconnu de la commune où le castor, la rivière, la forêt et la nature avoisinante ont fait l'objet de toute leur attention.

Une très belle expérience pour ces jeunes collégiens.

- Le 2<sup>e</sup> panneau, le long de la Thyle fût placé avec l'aide de Mr Michael Goblet d'Aviella, propriétaire des lieux.

- **5. Orp-Jauche :** « Réalisation et placement de deux panneaux didactiques à la réserve naturelle du Paradis, l'un sur les espèces de papillons des prairies fleuries, l'autre présentant une coupe détaillée du site avec les espèces ».

Association : *La Petite Jauce (responsable : Joël Doneux, Président)*

Collaboration avec la Commune de Orp-Jauche pour le placement

Contact : [joel\\_doneux@yahoo.fr](mailto:joel_doneux@yahoo.fr) – GSM : 0474/20.90.36

Montant financé par le CRDG : 730 euros (coût global 992 euros)

## Description :

Le site naturel protégé de la réserve du Paradis à Orp-le-Petit est une ancienne carrière de craie de 2,6 ha devenue propriété communale et dont la gestion a été confiée à « La Petite Jauce » ASBL. Ce site est reconnu comme Site de Grand Intérêt Biologique (SGIB n° 151 à la Région wallonne).

Ces activités de gestion et de valorisation visent notamment à conserver et restaurer les milieux ouverts de grande valeur biologique (pelouses calcaires, plans d'eau, lisières, près de fauche...) et à rendre le site accessible au public (entretien de sentiers, escaliers et observatoire).

Le plan d'eau présent au sein du site est un point central attractif, tant pour la faune que pour le public visiteur. Après la rénovation de l'observatoire (appel à projet de 2017) en bordure du plan d'eau afin d'y améliorer les conditions d'observations de la faune, c'est au tour de l'information du grand public.

Le site est ouvert toute l'année au grand public. La Petite Jauce a notamment pour mission de sensibiliser le public à l'étonnante biodiversité des lieux en l'invitant à identifier sur place les espèces présentées sur des panneaux didactiques dont la réalisation est précisément l'objet de ce projet.

Le public visé sont les visiteurs du site, du simple quidam au scientifique spécialisé, et en particulier les groupes scolaires qui visitent le site. Quant aux mouvements de jeunesse, ils aident à la gestion des lieux.

C'est ainsi que deux panneaux ont été subsidiés dans le cadre cet appel à projets :

- un panneau présentant une coupe détaillée du site (avec les espèces végétales, animales et les couches géologiques) est en place sur l'observatoire à oiseaux consolidé l'année passée avec l'appui financier du CRDG.
- un second panneau représentant les différentes espèces de papillons des prairies fleuries a vu le jour sur un pupitre didactique incliné et placé à l'entrée du pré fleuri aménagé par la Petite Jauce.

Le placement des panneaux a reçu l'appui du service technique de la Commune d'Orp-Jauche.

## **Photos**

### **C. *Thème - Sensibilisation :***

- **6. La Hulpe :** « Campagne de sensibilisation pour l'amélioration de la qualité de l'eau dans le bassin de l'Argentine ».

*Association : Contrat de rivière Argentine (responsable : Hugo Moreau, Président)*

*Collaboration avec la commune de la Hulpe, le PCDN et la Province du Brabant Wallon (DCENN, gestionnaire du cours d'eau)*

*Contact : hugo.moreau@gmail.com - Tel. 0475/54.06.91*

*Montant financé par le CRDG : 1000 euros (coût global 1986 euros)*

## Description :

Après s'être lancé dans l'aventure de la lutte contre les renouées asiatiques implantées en bord de cours d'eau (plus particulièrement sur le site du pont Cassé, long du sentier qui borde l'Argentine), le Contrat de rivière Argentine (CRA) s'active dans une campagne d'analyse systématique de la qualité de l'eau.

Depuis 1995, le CRA réalise des analyses de la qualité de l'eau. Les résultats sont régulièrement communiqués au CRDG afin de les intégrer dans une base de données globale. Actuellement, il existe 17 points de prélèvement réguliers dans le bassin de l'Argentine. Toutefois, la rigueur scientifique demande de faire plusieurs analyses par an par station faute de budget suffisant toutes les stations ne peuvent être investiguées.

Les diverses analyses recouvrent plusieurs saisons dans tout le bassin de l'Argentine.

Cette année, le CRA a également eu besoin de renouveler son matériel d'analyses (multimètre portable (température, O2, Ph, conductivité) et son équipement de laboratoire (réactifs divers et sonde).

## **Méthodes d'analyse, pour les eaux de surface :**

### **Analyses chimiques :**

- Le pH, la conductivité, l'oxygène dissous, la température et la turbidité sont mesurés in situ.

En effet, ces paramètres sont très sensibles aux conditions du milieu et susceptibles de varier dans des proportions importantes s'ils ne sont pas mesurés sur site. Ils permettent une première estimation de la qualité du milieu.

- Les phosphates, l'ammoniac, les nitrates et le fer permettent d'apprécier l'impact de rejets polluants. Les analyses bactériologiques confirment, en général, la pollution microbienne des eaux de surface et permettent d'en fixer l'importance.

-Le paramètre DBO5 est analysé par le laboratoire CPAR

**Indice biotique :** il est surtout intéressant pour les eaux courantes.

Les périodes et les stations d'études doivent être choisies pour cerner au mieux la variabilité spatiale et temporelle de la qualité du milieu.

L'évaluation de la pollution des cours d'eau se fait grâce aux « petites bêtes », macro-invertébrés aquatiques : méthode IBGN

La promotion des résultats se fait par le biais d'activités collaboratives pour les riverains et toute personne intéressée : animations tels que conférence, concours de dessins ou photos, balades guidées le long de nos cours, exposition, ...

- **7. Beauvechain :** « Présentation du spectacle « graines de voyous » de l'asbl Ecoscénique suivi d'un débat sur l'usage des pesticides ».

*Association : Action Environnement Beauvechain (responsable Christine Paillet, Présidente)*

*Collaboration avec la commune de Beauvechain*

*Contact : [chr.paillet@brutele.be](mailto:chr.paillet@brutele.be) – GSM : 0477/77 99 12*

*Montant financé par le CRDG : 415 euros (coût global 528 euros)*

Description :

Action Environnement Beauvechain (AEB) est une association de protection et d'amélioration du cadre de vie dans l'entité de Beauvechain et ses environs. AEB, soutient des initiatives (communales et autres) centrées sur la défense de l'environnement, le développement durable du territoire et le maintien de la qualité de vie.

C'est ainsi qu'à fin de sensibiliser les habitants à l'usage des pesticides, AEB a souhaité programmer le spectacle « graines de voyous » sur l'entité.

C'est lors de la soirée du dimanche 7 octobre que ce spectacle a été diffusé au Relais St Martin à Tourinnes-la-Grosse sous l'œil attentif d'une cinquantaine de spectateurs.

Dans cette pièce de théâtre sous le signe de la bonne humeur, Frédéric Jomaux (asbl Eco scénique) interroge, avec légèreté et humour, nos comportements de jardiniers, nos relations à la nature spontanée et notre fidélité inébranlable aux pesticides. Le débat qui a suivi a permis entre autre de rappeler la législation d'application à Beauvechain, notamment l'interdiction de pulvériser sur les terrains reliés au réseau de collecte des eaux pluviales et le long des cours d'eau, en l'occurrence dans un village situé en fond de vallée et traversé par la Néthen et le Mille. Ce moment d'échanges a permis d'insister sur le lien avec la restauration de la biodiversité dans la rivière et sensibiliser le public à la gestion différenciée des espaces verts.

Le spectacle a eu un vif succès, suscitant de fréquents applaudissements !

Il fut aussi très instructif sur les différents types de pesticides, leur usage et leur dangerosité, toujours sur un mode humoristique ! L'accent fut mis surtout sur la pollution des nappes phréatiques et des rivières, notamment lorsque les particuliers aspergent leur trottoir d'herbicides...Malheureusement, les pesticides en agriculture n'ont pas été évoqués.

Le débat qui a fait suite au spectacle, avec la participation de Vincent Bulteau, écoconseiller à la commune de Beauvechain, aborda plusieurs thématiques, à savoir :

Les obligations légales actuelles en région wallonne, le glyphosate et les betteraviers, les distances à respecter par rapport aux cours d'eau, les herbicides et la base militaire, les pulvérisations le long des chemins de campagne, etc...

Les bénéfices engendrés seront consacrés à l'organisation d'une future conférence sur les batraciens.

- **8. Genappe : Réalisation d'une séquence vidéo**  
« A la sucrerie de Genappe, la nature reprend ses droits ».

Association : Club Pixel, Vidéastes Amateurs (responsable : Alain Libert, membre)

Collaboration avec Environnement Dyle (Michèle Fourny), le DNF et la Ville de Genappe

Contact : [alainlibert@hotmail.com](mailto:alainlibert@hotmail.com) – GSM : 0498/46 83 95

Contact : [environnement.dyle@gmail.com](mailto:environnement.dyle@gmail.com) - GSM : 0477-431678

Montant financé par le CRDG : 500 euros (coût global 677 euros)

**C'est en janvier 2017 que les deux 1<sup>er</sup> court métrage à savoir :**

- « La Dyle, un avenir pour notre vallée ? », durée 23 min.
- « Cohabiter avec le castor, une opportunité en Brabant Wallon ? », durée 15 min.

Ont été diffusés en avant 1<sup>ère</sup> au centre Culturel de Perwez, ces deux documentaires issus de l'appel à projet 2017 se sont vus complétés par **un troisième documentaire destiné à la réserve naturelle de Genappe.**

L'aboutissement de ce dernier est issu d'un engagement motivé d'une équipe de 6 vidéastes amateurs et d'un encadrement technique d'expert garanti par le club PIXEL de Villers-La-Ville.

Ces 3 reportages sont mis à disposition de tous les partenaires du Contrat de rivière Dyle-Gette afin d'être diffusés largement.

Ils sont aussi disponibles sur demande auprès des écoles et de tout autre organisme susceptible d'y porter un intérêt dans un objectif éducatif.

#### **Aidez-nous à diffuser ces 3 précieux films de sensibilisation !**

Description : après la cessation des activités de la sucrerie de Genappe, le domaine a été entièrement aménagé en réserve naturelle. **Les bassins de décantation de l'ancienne sucrerie sont devenus une réserve naturelle domaniale et l'un des sites ornithologiques majeurs du Brabant wallon.**

L'équipe PIXEL a suivi les travaux de rénovation depuis ses débuts. Michèle Fourny, présidente de l'asbl « environnement Dyle » a étroitement collaboré à la réalisation de ce tournage ainsi que **Monsieur Yvan Thienpont** (pour le département de la Nature et des Forêts du SPW - DNF). Ce court métrage illustre comment valoriser une zone humide dans la vallée de la Dyle.

Le projet a non seulement un but de valorisation de l'environnement mais aussi de démontrer qu'il est possible d'assurer la durabilité de la biodiversité. Le film est une opportunité de promotion pour démontrer les succès futurs apportés par ce projet. Le film couvre principalement les zones inaccessibles au « tout Public » mais aussi le parcours didactique à l'état de projet.

Cette réserve demande une gestion afin de ne pas laisser se refermer le milieu au détriment de la faune et de la flore locale. Etant donné la taille du site, des bénévoles viennent régulièrement en renfort afin d'aider à couper des saules qui assèchent les bassins de décantation ; dégager des passages pour les visites guidées ou encore éliminer des plantes invasives. N'hésitez pas à participer lors d'une prochaine gestion du site.

#### D. **Thème - Achat de matériel :**

- **9. Grez-Doiceau :** « Acquisition d'un taille-haie sur perche, matériel de gestion pour les réserves naturelles afin de favoriser la végétation indigène des berges et du lit du cours d'eau ».

Association : Amis du Parc de la Dyle (responsable : Jacques Stenuit, Président)

Contact : [j.stenuit@hotmail.be](mailto:j.stenuit@hotmail.be) – Tél. : 010/86 29 76

Montant financé par le CRDG : 500 euros (coût global 666 euros)

La gestion de la biodiversité des milieux aquatiques nécessite un matériel de gestion adapté et efficace. L'entretien a pour objectif de favoriser la végétation naturelle des berges et du lit des cours d'eau en évitant la prolifération des espèces nitrophiles (orties, ronces, ...) en évitant ainsi la banalisation de la flore et l'atterrissement des mares et étangs. La prolifération des roseaux et des typhas est gérée au profit d'hélophytes plus rares et d'autres plantes aquatiques demandant plus de lumière. Une superficie d'eau libre est également nécessaire pour les oiseaux aquatiques, les amphibiens, les libellules et les chiroptères.

La manière la plus efficace et la plus pratique de limiter les roseaux consiste à les faucher à l'aide d'un taille-haie sur perche (en wadders ou à partir d'une embarcation).

Grace à cette acquisition, la gestion de la vallée de la Dyle en sera plus aisée.

- **10. Bassin Dyle-Gette**

« Acquisition de matériel de gestion pour les réserves naturelles de Natagora situées dans le bassin de la Dyle-Gette ».

Association : Régionale Natagora BW (responsable : Julien Taymans, président)

Collaboration avec diverses communes en Dyle-Gette

Contact : [julien.taymans@natagora.be](mailto:julien.taymans@natagora.be) – GSM : 0485/14.69.47

Montant financé par le CRDG : 500 euros (coût global 721 euros)

##### Description :

La Régionale Natagora Brabant wallon développe de nombreuses activités de sensibilisation et d'éducation à la protection de la biodiversité et de l'environnement à l'attention de différents publics-cibles : public familial, scolaire, naturaliste, politique, etc.

Afin que la Régionale Natagora Brabant wallon puisse développer ses actions de sensibilisation en faveur de la biodiversité, et notamment celles de nos cours d'eau et zones humides, l'appel à projets 2017 avait permis d'acquérir un data-projecteur et un écran de projection.

La Régionale Natagora Brabant wallon gère également un pool d'outillage en vue de permettre des activités de gestion des réserves naturelles sur le Bassin Dyle-Gette. Le matériel est indispensable au maintien et au développement de la biodiversité. Cette gestion repose essentiellement sur le travail de volontaires. L'entretien de l'outillage existant et son renouvellement, ainsi que son acquisition engendrent des coûts importants.

Grace au subside du CRDG, 2 bols glisseurs et 2 couteaux à taillis pour débroussailleuse, de l'huile de chaine bio, 4 hachettes de bûcheron, 4 paires de lunettes de protection, 4 scies d'ébranchage, 3 râteaux avec manche, 1 brouette avec roue pleine increvable ;) ainsi que 2 faux à débroussailler ont pu élargir la liste du matériel disponible pour la gestion des sites naturelles.

La plupart des opérations de gestion concernent les zones humides ou tronçons de cours d'eau, notamment, dans les réserves naturelles de Nysdam à La Hulpe, de la prairie du Carpu et de la Grande Bruyère à Rixensart, de la Marache à Lasne, du Marais de Genneville à Jodoigne, ainsi que dans la nouvelle réserve naturelle de Scimpré à Beauvechain. La création de nouvelle réserve est prévue dans les années à venir (notamment sur Incourt et Lasne).

En 2018, 20 chantiers ont été programmés avec utilisation de ce nouveau matériel.

Ce matériel a déjà pu être utilisé lors des chantiers-nature suivants, dans le bassin Dyle-Gette :

Samedi	28/07/2018	La Marache
Dimanche	19/08/2018	Genneville
Vendredi	07/09/2019	Carpu
Jeudi	13/09/2018	Genneville
Jeudi	20/09/2018	Nysdam
Vendredi	21/09/2018	Hannotelet
Samedi	22/09/2018	La Marache
Dimanche	30/09/2018	Carpu

Il sera également utilisé dans les chantiers à venir suivants, ainsi qu'en 2019 (planning encore à établir) :

Mercredi	10/10/2018	Hannotelet
Samedi	10/11/2018	Nysdam
Dimanche	18/11/2018	Genneville
Samedi	01/12/2018	La Marache

- **11. Court-Saint-Etienne** : « Acquisition de matériel dans le cadre de la migration des amphibiens ». Commune de Court-Saint-Etienne (responsable : Renaud Monteyne, conseiller en environnement)  
Collaboration avec Natagora  
Contact : [RMo@court-st-etienne.be](mailto:RMo@court-st-etienne.be) - 010/620.625 - GSM : 0499/88.10.54  
Montant financé par le CRDG : 540 euros (coût global 714 euros)

Depuis 2013, les bénévoles aident les amphibiens (grenouilles rousses, crapauds communs, tritons (alpestres, palmés ou ponctués) et salamandres terrestres) à traverser les voiries à Court-Saint-Etienne, principalement au bordure de la N275 au niveau du moulin de Chevlipont. Afin de garantir la sécurité des bénévoles, la commune a souhaité acquérir du matériel de visibilité. Ce matériel pourra aussi être utilisé pour d'autres opérations à vocation environnementale (nuit des batraciens, nuit des chauves-souris, nuit de la chouette, inventaires des salamandres, ...). Jusqu'à présent, la commune a installé du matériel de base (panneaux, barrières, lampe de chantier, ...). Le nouveau matériel qui fait l'objet de l'appel projets consiste en l'achat de lampes de signalisation, de lampes de poches et de gilets de sécurité personnalisés (impression du logo de la commune de CSE et du CRDG).

- **12. Lasne** : « Acquisition de matériel de gestion pour les réserves naturelles du ru Milhoux (ZHIB et Natura 2000) et la réserve du Bois de l'Epine (Natura 2000), toutes deux situées à Lasne ». Association : Lasne nature (responsable : Willy Calleeuw, Président)  
Contact : [calleeuw.willy@gmail.com](mailto:calleeuw.willy@gmail.com) – GSM : 0477/25.67.62  
Montant financé par le CRDG : 337 euros (coût global 450 euros)

#### Description :

Lasne Nature est propriétaire de la réserve du Ru Milhoux, reconnue ZHIB et Natura 2000, depuis 1992 et de la réserve du Bois de l'Epine reprise en Natura 2000 depuis 2014.

L'association a acquis un piège photographique en 2017, additionnée d'une carte mémoire ainsi que d'un boîtier de sécurité anti-vol afin de pouvoir étudier et identifier plus précisément l'occupation faunistique de ses 2 réserves naturelles.

Un second volet à ce même dossier comprend la mise en place d'une barrière donnant accès à la réserve du bois de l'Épine. Cette réserve est entourée sur 3 côtés par une prairie avec du bétail, le quatrième côté par la Lasne. Lasne Nature souhaite consolider la clôture et poser un portail en empêchant par la même occasion que le bétail ne puisse y accéder lui-même et piétiner les berges de la Lasne.

Pour cette année, Lasne Nature a souhaité acquérir de l'outillage supplémentaire afin de pouvoir assurer l'entretien et la gestion des 2 réserves naturelles. Une tronçonneuse est nécessaire afin de pouvoir entretenir les nombreux arbres qui arrivent en fin de vie et qui menacent parfois la sécurité des abords, elle a servi aussi lors des épisodes de vent violents qui a demandé de la sécurisation des lieux. Une brouette est aussi bien utile aux bénévoles pour les activités d'entretien mensuelles.

### **Deux projets supplémentaires introduits et non aboutis à ce jour :**

- **Association « Le Comité Environnement de Lincent (CEL) »** : création de deux mares dans la réserve naturelle "Aux Tournants" en bordure de la Bacquelaine.  
*Cause de report du projet : difficulté à constituer un dossier d'urbanisme suite à l'entrée en vigueur du nouveau CODT.*
- **Association « A vot'Sentier », Walhain** :  
« Placement d'un banc et d'un panneau didactique à proximité du Nil ».  
*Cause de report du projet : difficulté liée à l'état du sentier à proximité du Bois des Pauvres*